

Communiqué de presse



En 2009, Allianz Belgium a tiré son épingle du jeu

Bruxelles, le 1 mars 2010

Allianz Belgium vient de communiquer ses résultats pour l'exercice 2009. La filiale belge du leader européen de l'assurance sort renforcée de la crise avec un chiffre d'affaires et un résultat en progression.

Chiffre d'affaires : croissance en Vie et en Non Vie

Malgré l'accumulation de l'épargne – probablement temporaire – sur les carnets de dépôts, l'activité **Vie Particuliers** se développe bien avec une croissance de 4,9% dans un marché en recul. Cette progression est à mettre à l'actif principalement des produits de capitalisation de la Branche 21 (Invest for Life) mais également par une légère reprise de la Branche 23.

Du côté de la **Vie Groupe**, le chiffre d'affaires Vie Classique est en hausse de 4,6%. Le chiffre d'affaires total est en recul par rapport à 2008 où l'on avait enregistré une prime unique très importante.

En **IARD**, dans un environnement toujours très compétitif, la croissance du chiffre d'affaires est de 5,4% ce qui dépasse l'évolution du marché.

Au total, **le chiffre d'affaires d'Allianz Belgium s'établit à 1,189 milliard d'euros** au 31 décembre 2009, soit **une hausse de 7,6 % par rapport à fin 2008**.

Dans un contexte particulièrement difficile, Allianz Belgium résiste bien et continue de gagner des parts de marché.

Un résultat net en hausse

Fin 2009 **le résultat net atteint 59,2 millions d'euros**, en hausse de 97,3%.

Par ailleurs, le ratio combiné en IARD (rapport entre les charges (sinistres et frais) et les primes encaissées) s'est légèrement dégradé, passant de 96.8% à 97.3%. Les intempéries (tempêtes, grêle et inondations) expliquent en grande partie cette évolution.

Allianz Belgium s.a.
Rue de Laeken 35
1000 Bruxelles

www.allianz.be

Entreprise d'assurances agréée sous
le numéro de code 0097 pour pratiquer
les branches «Vie» et «non Vie»
A.R. 04/07/79 - M.B. 14/07/79
A.R. 19/05/95 - M.B. 16/06/95
Branche 26 (CBFA 22/08/06 - M.B. 28/08/06)

Tél. : +32 2 214.61.11
Fax : +32 2 214.62.74

TVA : BE 0403.258.197
RPM Bruxelles
Compte financier n° 310-0140765-07



Commentaires

Lors de la publication de ces chiffres, **Robert Franssen, CEO d'Allianz Belgium, a déclaré** :
" La marche des affaires en 2009 conforte les choix stratégiques qui ont été faits : distribution uniquement via le canal des courtiers, renforcement de notre présence dans les segments des Indépendants/PME/Entreprises, produits vie et pension performants.

L'amélioration du résultat provient d'une bonne rentabilité IARD, malgré la légère détérioration de notre combiné, et des résultats financiers qui sont le reflet d'une politique d'investissement prudente".

Tableau de synthèse

En millions d'euros	2008	2009	Evolution
Chiffre d'affaires total	1.105	1.189	+ 7,6 %
dont Vie Particuliers / PME	424,4	445,2	+ 4,9 %
Vie Groupe	212,4	196,8	- 7,3 %
Vie Luxembourg	82,1	138,6	+ 68,9 %
IARD Particuliers / PME	254,4	259,7	+ 2,1 %
IARD Grands Risques	62,5	74,6	+ 19,2 %
Santé	51,4	55,2	+ 7,3 %
Résultat net	30	59,2	+ 97,3 %

Contact presse

Edward Buyse - 02/214 62 20 – edward.buyse@allianz.be

Qui est Allianz ?

Allianz fait partie des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers. Présent dans plus de 70 pays, Allianz emploie plus de 150.000 collaborateurs au service de 75 millions de clients.

En Belgique, Allianz est un acteur important du marché de l'assurance IARD et Vie (Prévoyance et Placements). Par l'intermédiaire des courtiers, Allianz y offre un large éventail de services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises.

Réserve :

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite aux événements du 11 septembre 2001 et à leurs conséquences.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz SE est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz SE n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.